

Le dimanche **30 juillet 1933**, l'**Établissement Fleuriau**, si joliment situé au bord de la Sèvre, en amont et tout près de Niort, donna une grande fête nautique annuelle. Dans un cadre de verdure merveilleux, à l'abri des frais ombrages, se déroula un concours de bateaux fleuris où le goût et l'ingéniosité de nombreux concurrents ne manquèrent pas de se donner libre cours.

Le temps splendide a favorisé la jolie fête donnée par l'Établissement Mailly (Fleuriau).



La fête devait commencer l'après-midi par un concours de bateaux fleuris, se continuer par un apéritif-concert, un dancing en plein air et se terminer, après le dîner, par une fête de nuit, comportant, illuminations, bal et feu d'artifice au bord de l'eau.

Ce programme a été complètement et brillamment réalisé pour le grand plaisir d'un public extrêmement nombreux où dominait l'élément jeune.

Dès 14 heures, on a vu affluer, à Fleuriau, arrivant, soit par le faubourg de Bessac, soit par la rivière, où un service de va-et-vient était parfaitement assuré par une petite vedette à moteur « *La Mascotte* ».

Une grande animation régnait déjà sur la rivière où glissaient et se croisaient de nombreuses embarcations appartenant, aux riverains de ce délicieux bras de Sèvre, aux eaux profondes coulant lentement, encadrées de beaux ombrages.

Bientôt, sont apparus les premiers bateaux fleuris et déjà, dès ce moment, le coup était charmant pour les spectateurs massés sur les deux rives et principalement sous les fraîches frondaisons de l'Établissement Mailly.

Enfin, vers 15 heures, la flottille fleurie s'est trouvée au complet, un commissaire a donné des instructions aux bateliers, par un haut parleur, pour la formation du défilé et celui-ci a commencé, une demi-heure après, dans un ordre parfait.

Ç'a été une pittoresque théorie de nacelles joliment décorées, qui ont pris le chemin du **vieux moulin de Grange**, glissant doucement entre des rives où de nombreux curieux s'étaient portés pour l'acclamer au passage.

Essayons de décrire ce joli cortège, en suivant l'ordre d'un classement que le jury n'avait pas encore arrêté, naturellement, mais qui nous dispensera de revenir plus tard sur ce classement qui a surtout justifié l'attribution de jolis prix-souvenirs, plutôt qu'il n'a établi un ordre à proprement parler, les concurrents se suivant de très près dans les appréciations du public et dans celles des juges.

En tête, s'avancait un bateau pavoisé et enguirlandé, où, environnés de légères touffes d'asperagus piqués de fleurs, des musiciens ont agrémenté la marche en exécutant des morceaux dont les échos de la rivière se renvoyaient les accords.

Voici un bateau ingénieusement, armé en yacht de course, toutes voiles dehors.

Il a finement arboré à son mât une bannière où se lisent les mots :

« *Union des Jeunes de Sainte-Pezenne* ».

Tout le long de sa coque blanche, où sont inscrits les deux noms de « **Maurice et Germaine** », courent des cordons d'œillets et de glycines roses. Aux cordages, flotte le grand pavois et les voiles elles-mêmes sont fleuries. Ce bateau, comme n'en a jamais vu la Sèvre, est monté par sept personnes, dont quatre enfants, costumés en matelots blancs à cols bleus. Ce joli bateau est présenté par **M. Billat**.

Une gracieuse pergola suit **M. Macaud** l'a décorée de légers feuillages et de roses et y a placé deux fillettes: qui évoquent une idée du printemps, « *primavera della vita* ».

Il y a dans toutes les fêtes sur l'eau, un cygne au col gracieux, au plumage éclatant.

Celui-ci a été habilement simulé par **M. Robin**, au milieu d'un nid de fleurs blanches au cœur jaune. Une jeune fille et deux jeunes gens complètent le joli ensemble.

Un garçonnet d'à peine 14 ans, **le petit Lizard**, s'est installé dans une périssoire, qui est un parterre de violettes et de roses, surmonté d'un nœud de ruban blanc. Il manie avec dextérité une pagaie écarlate et conduit le frêle esquif qu'un faux mouvement pourrait bien faire chavirer. Mais on nous assure que l'enfant est un bon petit nageur.

**Mlle Banlier**, de Sainte-Pezenne, a gréé son bateau, au bordage fleuri, d'une corbeille de fleurs surmontée d'une libellule d'or. Il porte deux jeunes filles et deux jeunes gens qui ont la charge de conduire leur embarcation et aussi de hâler, avec un filin invisible le petit voilier dont nous venons de parler et qui ne possède pas de moyens personnels de propulsion.

Où installerait-on mieux que dans un nid de gentils enfants ? Aussi, **M. et Mme Brothier** ont-ils transformé leur bateau en un nid au milieu d'un buisson ardent de roses pour y abriter les trois enfants de **M. Gruget**, d'Antes.

Une élégante corbeille de clématites et de roses avec touffes d'asparagus, est surmontée de deux anses en croix nouées par un ruban vert. **M. Moinard** a confié la conduite de l'embarcation à un gentil rameur, accompagné d'une gracieuse fillette.

Terminons par un immense bouquet composé par **Mme Cante-Roulet** où une végétation légère de bambous abrite des bandeaux de fleurs multicolores. Tout cela, émerge d'une coque vert pâle bordée d'un liston rouge. Ce dernier bateau ne prend pas part au concours.

Le brillant défilé est allé virer au bout du bief, à un petit kilomètre, de Fleuriau et est revenu pour passer devant le jury, composé de **Mmes Gerbeault et Girard** et de **MM. Amiaux et Roulet**, qui s'est fort bien acquitté de sa délicat mission,

Le classement terminé et notifié à chacun, a été suivi d'une élégante promenade devant Fleuriau, avant la dislocation vers l'heure du dîner.

Signalons que la plupart des riverains de la Sèvre, les plus proches de l'Établissement Mailly, avaient voulu s'associer, à cette fête des fleurs sur l'eau, et avaient décoré leurs appontements. Il convient de citer tout spécialement le délicieux kiosque sur pilotis de « *Bon-Accueil* » qui avait été orné avec goût de clématites violettes et de glycines bleues par **Mme et M. Brothier**.

Mais tout ne s'est pas passé sur l'eau. La foule qui se pressait sous les frais ombrages de Fleuriau, y a goûté d'excellentes auditions musicales aminées par un orchestre symphonique conduit par **M. Lucien André**, alternant avec un puissant pick-up auquel répondait un autre bon pick-up, sur le bord opposé de la rivière. La jeunesse, entraînée par cette musique, s'est élancée sur le parquet du dancing et y a tourné avec un charmant entrain. Nous avons remarqué, avec satisfaction, que la valse classique, qui possède un si brillant répertoire musical, revient en faveur et est en train de reprendre son rang d'où la musique du peuple africain l'avait délogée depuis quelques années. C'est l'élégance et la légèreté qui triomphent des trémoussements.

La journée s'est terminée par une bien jolie fête de nuit, qui s'est déroulée sur l'eau, avec des embarcations éclairées par des lanternes vénitiennes, et sous les arbres de Fleuriau illuminés, à l'électricité, où l'on a recommencé à danser avec un inlassable entrain. Vers 22 heures, un petit feu d'artifice très réussi à été tiré de l'eau, reflété dans le miroir de l'eau.

Voilà une bien jolie, fête que l'Établissement Mailly renouvelle chaque année pour le plus grand plaisir des Niortais, qui n'ont pas à aller loin quand ils recherchent la fraîcheur dans les jours chauds de l'été. Inutile de dire que lorsque la fête est passée, il y a encore du plaisir à prendre à Fleuriau, où l'on boit frais et écoutant d'excellente musique, tous les jours et principalement le dimanche...